

L'an deux mille dix-sept, le onze avril à 15 heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 06-04-2017

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE. Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. M. Didier PACAUD. Mme Annie PONSON. M. Lionel TARDY.

- Mme Annie Ponson a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. L'approbation du PV du 16 mars 2017 est reportée.
- Budgets primitifs 2017** adoptés à l'unanimité

Délibération n° 1. LE CONSEIL VOTE les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation : 13,40 % Taxe foncière (bâti) : 26,12 % Taxe foncière (non bâti) : 80,54 %

- Ancienne gendarmerie, désaffectation, déclassement**

Délibération n° 2. LE CONSEIL CONSTATE le départ des services de gendarmerie et des gendarmes logés à Rosans et la désaffectation des bâtiments communaux parcelle E 1218 DÉCLARE par conséquent que ces bâtiments peuvent être déclassés et passer du domaine public au domaine privé

- Ancienne gendarmerie, création d'une co-propriété, vente d'un logement, choix d'un acquéreur**

Délibération n° 3. LE CONSEIL AUTORISE la maire à signer les actes concernant la vente d'un logement à Virginie TRAUTWEIN et Quentin BRIAC au prix de 65 000 € et AUTORISE la maire à engager toutes les démarches nécessaires pour la création d'une co-propriété

- Choix des entreprises : travaux d'accessibilité, nouvelle maison médicale, garages**

Délibération n° 4. LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE la maire à signer les marchés avec les entreprises ci-dessous mentionnées

Travaux d'accessibilité

Maçonnerie	SARL THOMAS	15 145,00 €
Menuiserie alu	EURL ST LOUP	7 611,00 €
Menuiserie	EURL ST LOUP	11 611,00 €
Cloisons	SARL MAF	1 995,00 €
Electricité	SCOP AVENIR RADIO	12 850,00 €
Plomberie	SARL ALPES AGENCEMENT SANITAIRES	11 911,00 €
Carrelage	SARL MAF	18 716,40 €
Signalétique	MANILUX SIGNALETIQUE	3 466,80 € Option 1 : 850,00 € Option 2 : 1 426,40 €

Garages communaux :

Maçonnerie	Construire en Provence	43 806,10 €
Menuiserie alu	EURL ST Loup	6 036,00 €

- Assiette des coupes 2018, proposition de l'ONF**

Délibération n° 5. CONSEIL MUNICIPAL Approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2018 présenté ci-après :

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m3)	Surface (ha)	Coupe réglée	Année prévue aménagement	Année proposée ONF	Année décidée par la mairie
2	SF	43	0,48	Non	2018	Supp	Supp
7	SF	255	2,83	Oui	2018	2020	2018
8	SF	109	1.21	Non	2018	Supp	2020

- Vente terrains de Pigerolles, parcelles vendues à Florent et Serge Fite**

Délibération n° 6. LE CONSEIL MUNICIPAL RECTIFIE la délibération du 1^{er} septembre 2016 dans le sens que la parcelle F 937 (30 825,00 €) est vendue à Monsieur Florent FITE et la parcelle F 938 (30 950,00 €) à Monsieur Serge FITE

- Locations 2017, pas de révision des loyers**

Délibération n° 7. LE CONSEIL DECIDE de ne pas appliquer de révision pour les loyers en 2017 à l'exception du bail emphytéotique administratif du plan d'eau

- Convention SDIS pour la surveillance du plan d'eau, dates de début et fin**

Délibération n° 8. LE CONSEIL AUTORISE la maire à signer la convention pour la surveillance de baignade avec le SDIS du samedi 1^{er} juillet au dimanche 27 août 2017.

- Signature du maire dans le cadre des délégations**

Convention tripartite Météo France Département d'occupation station météo quartier des Coings durée 3 ans à compter du 01-07-2017 gratuit			
17-03-2017	Directinox	Matériel cuisines salles polyvalentes	3 744,18 €
30-03-2017	EURO NEGOCES	Grillage station d'épuration	1 943.67 €
07-04-2017	Avenir Radio	Remplacement VMC sanitaire camping	695,00 €
29-03-2017	Cyrille Chagny	Entretien des deux chaudières	382,00 €
06-04-2017	Arch'écho	Avenant n° 2 au contrat de maîtrise d'œuvre	5 271,03 € soit un marché de 56 935,63 €

- Questions diverses.** La séance publique levée à 19 h 30. Vu le présent compte-rendu, Le 18-04 2017. Madame OLIVIER, maire.